

novembre 2009

# La

Bénin Burkina-Faso France Mali Niger Sénégal

# pirogue

Infos du prodéré-ao n° 3



## Sommaire

En passant  
par Cotonou p 2

Dossier :  
Le bilinguisme p 3 à 7

Une rentrée solidaire p 8

Journal du programme  
de développement des réseaux  
pour l'éducation en Afrique de l'Ouest,  
soutenu par Solidarité Laïque,  
le ministère des Affaires étrangères et  
européennes français et  
l'Agence Française de Développement.



**éditorial** *Le programme de développement des réseaux pour l'éducation en Afrique de l'Ouest (Prodéré-AO) entre dans sa cinquième année. L'assemblée générale de Cotonou, en avril 2009, a réaffirmé la volonté commune des organisations béninoises, burkinabées, françaises, maliennes, nigériennes et sénégalaises de continuer ensemble, au-delà de l'échéance 2010, le travail entrepris. L'extension des réseaux nationaux par l'intégration de nouvelles organisations, notamment grâce au fonds d'appui aux initiatives locales, a permis de mieux faire connaître, dans chacun des pays, le programme développé conjointement par les six pays.*

*Les trois thématiques (Petite enfance, éducation de base, éducation non formelle) se sont dotées d'outils et ont créé une véritable synergie au niveau de la sous région. La mise en place d'un permanent, au niveau de chaque comité national, permet d'appuyer les responsables de chacune des organisations membres dans certaines tâches et facilite les échanges entre les comités de pilotage des 6 pays. La multiplication des formations en langues maternelles ouvre une autre perspective.*

*Ainsi, l'éducation pour tous reste le point de focalisation de tous les partenaires du Prodéré-AO.*

## En passant par Cotonou

La quatrième assemblée générale du programme de développement des réseaux pour l'éducation en Afrique de l'Ouest (Prodéré-AO) s'est tenue du 24 au 26 avril 2009 à Cotonou. Elle a rassemblé des représentants des six pays impliqués dans le programme et une délégation ivoirienne, partenaire de Léo Lagrange.

Dans la continuité des éditions précédentes, l'objectif de cette rencontre sous-régionale était d'effectuer un bilan provisoire de l'année en cours, de valider les grands axes autour desquels la dernière année du programme (année 4) sera développée.

Il s'agissait aussi de permettre aux acteurs présents de mieux s'approprier les objectifs et résultats du programme, de réfléchir ensemble aux suites envisagées après 2010 ainsi qu'à la définition de stratégies à développer à l'échelle nationale et sous-régionale.

### Déjà penser l'avenir

Cette démarche a notamment été développée dans le cadre de l'appui post-évaluation réalisé au cours de cette avant-dernière année du Prodéré-AO. Des travaux et ateliers en sous groupes ont ainsi permis aux participants de réfléchir à des concepts tels que le plaidoyer, le partenariat, le travail en réseau ou encore le renforcement de compétences. L'objectif étant de s'assurer que chacun des

acteurs du programme puisse en avoir la même compréhension. Cette méthode de travail qui a fait alterner des temps de travail en plénière et en atelier a permis l'élaboration d'un cahier des charges pour la dernière année du programme.

Cette rencontre politique des divers acteurs du programme a également vu la participation de représentants des pouvoirs publics béninois et français, avec le représentant du ministère de l'enseignement primaire et maternel et coordonnateur de l'Education pour tous pour le Bénin, les représentants du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France et de l'Agence Française de Développement. Tous ont souligné l'importance d'un programme tel que le Prodéré-AO pour l'atteinte des objectifs de Dakar.

### Un vrai partenariat

Le programme a non seulement permis de mettre en relation des organisations issues de familles différentes, mais également de développer une méthodologie de travail partagée par tous et reflétant la diversité des acteurs. Le Prodéré-AO est apparu comme un processus qui s'est enrichi au fil des années des expériences et compétences de chacun et a abouti à un véritable partenariat fondé sur une approche pluridisciplinaire des questions éducatives.

Nawal Besri (France)



### La pirogue

Rédacteur en chef et photos : Michel Debon

Maquette et mise en page : Bruno Kozole

Avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et européennes français et l'Agence Française de Développement.



## Réforme de la coopération française au développement

La réforme de la coopération française s'inscrit dans un cadre plus large d'harmonisation et de renforcement de l'efficacité de l'aide internationale et s'articule autour des objectifs du Millénaire pour le développement.

Engagée en 1998, cette rénovation des instruments de la coopération française en matière de développement s'inscrit dans un dispositif plus large de réforme budgétaire. Cette rénovation du cadre d'intervention et des instruments de l'aide française au développement vise à améliorer sa mise en œuvre et son pilotage stratégique, ainsi que la mise en œuvre du document cadre de partenariat. Par ailleurs, la révision générale des politiques publiques a débouché notamment sur un transfert des compétences du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) en matière de financement des organisations non gouvernementales (ONG) vers l'Agence Française de Développement (AFD). Seuls les secteurs de l'humanitaire et du volontariat relèvent toujours du MAEE. Afin d'assurer la continuité des projets cofinancés, l'AFD entend poursuivre cette année les stratégies mises en œuvre précédemment, tout en menant une réflexion sur l'élaboration d'une stratégie globale à mettre en œuvre en matière de cofinancement de projets de coopération, de même que sur la création de nouveaux instruments de financement.

Afin de répondre au mieux aux attentes des ONG et de développer des outils adaptés à leurs besoins, l'AFD entend les associer à cette réflexion et les consulter régulièrement de façon à préparer au mieux le transfert pour 2010.

## DOSSIER

# Le bilinguisme

*L'éducation pour tous et le maintien, voire l'extension, de l'apprentissage de la langue française, dans les pays d'Afrique de l'Ouest, ne passent-ils pas par l'alphabétisation des populations dans leur langue maternelle ?*

*Des expériences sont menées dans plusieurs pays, que ce soit dans le cadre de l'éducation de base, de l'alphabétisation des adultes, d'une seconde chance pour des élèves sortis tôt du système éducatif ou d'une formation de parents d'élèves.*

## MALI

## L'introduction des langues maternelles dans le système éducatif

L'introduction des langues nationales dans les écoles au Mali comme moyen d'enseignement est consécutive aux succès enregistrés par l'alphabétisation en langues nationales et les différentes tentatives d'amélioration de cet enseignement intervenues dans les contextes de la mise en œuvre du programme décennal de développement de l'éducation.

C'est dans ce cadre qu'il a été mis en pratique en 1998, l'introduction de la pédagogie convergente. Les différents résultats positifs obtenus ont justifié l'utilisation de la langue nationale qui procédait d'un choix politique. L'expérimentation est basée sur l'utilisation concomitante de la langue maternelle de l'enfant et du français comme langue d'enseignement dans le 1er cycle de l'enseignement fondamental. Après les bons résultats obtenus dans des écoles expérimentales, l'approche par compétence a vu le jour pour toutes les disciplines enseignées. C'est ainsi que le moyen d'enseignement en 1ère année est devenu uniquement la langue maternelle de l'apprenant. Il est progressivement remplacé par le français avant la fin du cycle primaire. La nouvelle méthode est en phase de généralisation dans toutes les écoles primaires du Mali. Le constat est indéniable : l'enfant apprend mieux et plus vite dans sa langue que dans une langue étrangère.

Cependant, pour réussir dans une telle entreprise, il faut l'adhésion de tous les acteurs impliqués dans l'éducation, surtout celle des enseignants chargés de la mise en pratique et se doter de moyens suffisants et appropriés. Ces aspects fondamentaux ont manqué dans la mise en application de l'innovation au Mali. Le constat n'est donc pas reluisant. Ces écoles sont devenues des écoles de pauvres ; y vont seulement les enfants qui n'ont pas eu de place dans des écoles classiques ou privées.

*Famoro Keïta (Mali)*

### *Les difficultés de l'introduction des langues au Mali*

- les langues transcrites sont trop nombreuses : 12
- certaines sont mal transcrites, vu les nombreux dialectes en usage
- les formations de formateurs restent insuffisantes
- les enseignants chargés de la mise en œuvre sont des contractuels de l'éducation pour la plupart non sortis des écoles de formation des maîtres
- les nouveaux concepts du curriculum demeurent trop scientifiques pour les jeunes maîtres
- il manque souvent d'enseignants locuteurs dans une zone géographique donnée
- le matériel didactique (pro-

gramme, guides...) fait souvent défaut

- le manque d'engouement de la majorité des enseignants pour la nouvelle méthode est inquiétant
- les parents d'élèves montrent peu d'empressement pour inscrire leurs enfants dans les écoles bilingues.

### *Les recettes du succès ?*

- obtenir l'adhésion de toutes les composantes de la société avant l'introduction de toute innovation
- former convenablement les acteurs chargés de la mise en œuvre
- disposer des outils pédagogiques adéquats
- procéder à des évaluations périodiques, afin d'apporter au fur et à mesure les remédiations nécessaires.



## BURKINA FASO

## Écoles bilingues, un exemple en partage

Au Burkina Faso, les écoles bilingues sont une innovation pédagogique conçue par des chercheurs burkinabés et mise en œuvre depuis la rentrée scolaire 1994-1995 dans deux classes de deux villages avec des enfants de 9 à 14 ans. L'âge d'entrée dans les écoles classiques se situe entre 6 et 8 ans.

Dans ces villages, l'enseignement est dispensé en langue nationale « mooré ».

Quatre années scolaires après, le programme conçu a donné un taux de succès de 52,83% au certificat d'études primaires contre 48,60% pour six années de scolarité minimum dans les

classes ordinaires. Au regard des résultats spectaculaires, le ministère en charge de l'éducation a procédé à une extension géographique et linguistique en 1998.

La facilité avec laquelle les enfants apprennent a amené les chercheurs à recruter des enfants d'âge scolaire normal auxquels est appliqué cette fois un programme étalé sur cinq ans. Au bout de ces cinq ans, les résultats furent encore plus probants : 73,97% de succès au certificat pour une moyenne nationale de 66,83%.

### Impliquer les parents

La particularité de cette innovation vient du fait que, dans ces écoles, on note :

- le lien entre l'éducation et la production qui fait des élèves des acteurs non désorientés dans la vie active ;
- la revalorisation de la culture qui fait des élèves des acteurs acquis à la promotion de la culture de leur milieu et ouverts aux autres cultures ;
- l'équité entre les genres qui fait des élèves des acteurs épanouis et complets, prompts au partage et à la compréhension mutuelle entre genres ;
- l'implication des parents qui fait de l'école l'affaire de toute la communauté (participation à la construction des bâtiments, apport dans l'équipement, appui au maître...)
- la réduction de la durée de la scolarité (cinq ans au lieu de six ans) qui fait économiser toute une année d'étude.

Aujourd'hui, le Burkina Faso compte 108 écoles bilingues disséminées dans les treize régions que compte le pays. L'enseignement y est dispensé dans huit langues nationales. Forts de ces atouts, nous pouvons affirmer que les écoles bilingues pourraient être une alternative salubre pour les pays africains qui disposent de très peu de ressources à consacrer à l'éducation. C'est une nécessité si l'on veut espérer effleurer l'éducation pour tous d'ici à l'horizon 2015.

Tilka Tiolé (Burkina Faso)

### Répartition des langues au Burkina Faso

Années scolaires	Langue nationale	Français
1ère	90 %	10 %
2ème	80 %	20 %
3ème	50 %	50 %
4ème	20 %	80 %
5ème	10 %	90 %

## MALI

## L'alphabétisation professionnalisante

Au Mali, l'alphabétisation est considérée comme une composante essentielle de l'éducation non formelle. Il fallut attendre 1960 pour parler de l'utilisation des langues nationales dans l'éducation. Elles seront d'abord introduites dans le cadre de l'alphabétisation des adultes hommes et femmes et des jeunes enfants (garçons et filles) non scolarisés ou déscolarisés précoces, en dehors des structures classiques d'enseignement héritées de la colonisation. C'est ainsi qu'une expérience innovante est conduite à Missabougou, dans la périphérie de Bamako pour lutter contre la paupérisation et la marginalisation.

Ce programme est un programme intégré de développement, avec, comme entrée, l'alphabétisation. Il utilise l'approche participative à tous les niveaux à travers certaines activités : l'alphabétisation des femmes et des jeunes, la création et le fonctionnement d'un centre de formation professionnelle pour les jeunes, la mise en place d'une coopérative multifonctionnelle pour les femmes, la création et le fonctionnement d'un jardin d'enfants, la rénovation et l'équipement d'un centre de santé communautaire, l'amélioration du système de drainage des eaux de pluie, l'équipement et la formation de groupement d'intérêt économique d'assainissement, la mise en place d'un système d'épargne et de crédit pour les femmes et d'un fonds d'insertion sociale pour les jeunes... En outre, ce centre offre des formations professionnelles dans 14 filières : mécanique auto, carrosserie, menuiserie métallique, menuiserie de bois, couture, teinture, coiffure, maçonnerie, électricité bâtiment, plomberie, froid climatisation, électronique, animation de centre d'alphabétisation, transformation agro-alimentaire.

Le financement de ce centre est assuré par le gouvernement malien et le Luxembourg. Une évaluation, réalisée en octobre 2001, a donné de très bons résultats : 897 inscrits avaient été alphabétisés et 230 avaient reçu une formation professionnelle. Les autorités éducatives tentent de démultiplier cette expérience qui a l'avantage d'aider une frange de la population, qui n'a pu fréquenter une école ou qui en est sortie précocement, et de lutter efficacement contre la pauvreté.

Famoro Keita (Mali)

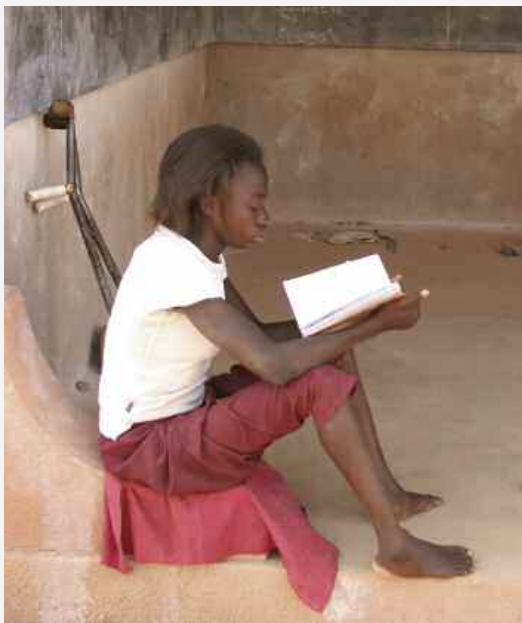
## NIGER

## Première langue, seconde chance

Depuis l'accession du Niger à l'indépendance, l'enseignement est dispensé en français dès le niveau primaire, tout comme partout dans les pays francophones. Ainsi, les élèves sont soumis à un apprentissage de la lecture et de l'écriture dans une langue qu'ils n'ont presque jamais entendue parler et qu'ils ne comprennent pas. Cette situation créée, de facto, d'énormes difficultés.

Pour pallier à cette situation et restaurer la confiance entre la communauté et l'école, le Niger s'est lancé, dès 1973, dans une expérimentation d'écoles bilingues où l'on enseigne en français et en langue maternelle de l'enfant. D'abord en Haoussa dans la région de Zinder, puis en Djerma en 1976 à Tillabery, enfin, en 1979, en trois autres langues le Fulfuldé, le Tamacheq et le Kanuri.

L'évaluation de ce nouveau type d'enseignement, par l'Unesco en 1985, a démontré que les élèves des écoles bilingues apprennent plus facilement le français et maîtrisent mieux les mathématiques que leurs camarades des écoles traditionnelles. C'est dans ce contexte que se sont concrétisés les premiers projets de classe de seconde chance. Ces écoles, le plus souvent construites en paille, recrutent des élèves victimes d'un système éducatif inadapté aux réalités du pays, et leur permettent ainsi de poursuivre leur scolarité sur quatre ans. C'est vraiment une seconde chance. Le maître, le plus souvent contractuel, recruté par la communauté et payé par une organisation non gouvernementale nigérienne ou internationale, est tenu de dispenser un enseignement spécial aux élèves afin qu'ils se présentent aux examens scolaires avec succès. Parmi les organisations non gouvernementales qui interviennent dans ce domaine, on peut citer entre autre, le Groupement des retraités éducateurs sans frontières et Protection de l'enfance en circonstance



difficile. Cette dernière est l'une des bénéficiaires des fonds d'appui aux initiatives locales sélectionnée en 2008 par le programme de développement des réseaux de l'éducation pour l'Afrique de l'Ouest (Prodéré-AO).

### *Etre au rendez-vous de 2015 !*

L'ouverture d'une telle classe requiert le consentement de la communauté car l'enseignement de la lecture et de l'écriture en langue maternelle, malgré son succès, est souvent incompris de la communauté nigérienne, obnubilée par l'enseignement classique qui forme des enseignants, des infirmiers, des administrateurs, donc des individus prêts à aider leurs parents, leurs villages. Ce qui n'est pas sans conséquence sur le développement d'une telle œuvre. Le but est clair : il s'agit de donner une seconde chance aux enfants et au système éducatif. Il s'agit tout simplement d'une éducation intégratrice amenant les élèves exclus du système éducatif à s'instruire afin de mieux s'adapter dans la vie active.

C'est ainsi que les classes de seconde chance font partie du service public. Une autre particularité de ces classes est la possibilité offerte aux élèves, au bout de quatre ans, de se présenter au certificat de fin d'études du premier degré et de rejoindre enfin leurs camarades régulièrement inscrits et/ou qui ont suivi régulièrement le cursus scolaire.

L'objectif primordial de toutes ces actions, c'est d'être au rendez-vous de 2015 !

*Laouali Issoufou (Niger)*



## SÉNÉGAL

## Des parents en formation dans leur langue

Une formation en direction des parents d'élèves s'est tenue à Dagana, au nord du Sénégal, en juin 2009. Elle a été organisée par l'association sénégalaise de l'école moderne (Asem-pédagogie Freinet). Les autorités locales (municipales et éducation nationale) ont facilité et soutenu cette rencontre à laquelle ont participé les 2 inspecteurs de la circonscription. La présence des 45 participants (au lieu des 35 prévus), montre l'intérêt porté à cette formation en langue Wolof. Parents et enseignants sont venus des régions de Dakar, Louga, Saint-Louis pour travailler autour du thème « *Amélioration de la qualité de l'éducation par l'implication des parents d'élèves et personnes ressources du quartier ou village* ».

Le travail a porté, d'une part, sur les structures et les activités dans lesquelles les parents sont partie prenante et, d'autre part sur les responsabilités des parents dans les résultats scolaires, les apprentissages... Avant de se séparer, les participants ont adopté un plan de suivi engageant tous les enseignants et parents d'élèves présents à organiser une rencontre à laquelle prendront part les parents d'élèves de toutes les écoles représentées. L'Asem s'organise pour instaurer des liens entre les différentes structures des écoles participantes pour un meilleur suivi et une mise en réseau et se propose, pour répondre à la demande de beaucoup de participants, d'élargir la formation pour en faire bénéficier d'autres écoles et d'autres parents.

## BÉNIN

Encadrer  
les «vidomègon»\*

Ce phénomène qui était, au départ, une manifestation de solidarité au sein de la grande famille béninoise a connu au fil du temps une évolution vers une utilisation des enfants comme une main d'œuvre facile. Cela est devenu un trafic. A l'origine, placer un enfant consistait à le mettre sous la tutelle d'un parent afin qu'il poursuive ses études ou apprenne un métier, les possibilités étant très limitées dans les villages. La désintégration de cette grande famille a réduit considérablement les possibilités de placement assurant un avenir pour les enfants et a mis à nu les limites de la famille nombreuse considérée comme source de richesse. Ainsi, un fort taux de natalité et d'énormes problèmes de subsistance ont donné naissance au trafic d'enfants actuel, qui a pris une ampleur très inquiétante.

Ce phénomène est visible à Cotonou, la plus grande ville du Bénin, surtout au niveau du plus grand marché, celui de Dantokpa. En effet, le secteur commercial, de façon générale et plus particulièrement au niveau du marché de Dantokpa, est dominé par les femmes qui utilisent cette main d'œuvre gratuite, surtout des jeunes filles. Et, sous prétexte de les initier au commerce, ces enfants sont soustraits du système scolaire et échappent à toute possibilité d'apprendre un métier.

Face à ce phénomène très complexe, compte tenu des intérêts en jeu, de la situation de précarité dans laquelle vivent les parents de ces enfants et des intermédiaires qui en tirent largement profit, des organisations non gouvernementales ont décidé de prendre en charge l'instruction et/ou la formation professionnelle de ces enfants. Il s'agit d'un partenariat entre les enfants, leurs tuteurs ou tutrices et l'organisation non gouvernementale qui consiste à dégager une plage horaire journalière pour l'instruction et la formation des enfants ; les salles de formation sont construites dans le marché.

Cette expérience a permis de réinsérer des enfants dans le système formel et de leur faire obtenir des diplômes nationaux ou d'avoir une formation professionnelle de qualité.

*Dorothee Houenou (Bénin)*

\* Vidomègon signifie, en langue fon, enfants placés.

## SÉNÉGAL

Innovation  
à l'école élémentaire

Au Sénégal, l'éducation de base englobe le non formel avec le cycle fondamental formé de l'éducation préscolaire et des enseignements élémentaire et moyen. Ce morcellement ne facilite pas la production d'indicateurs pertinents pour mesurer les performances de ce pan important du système éducatif sénégalais. Néanmoins, le sous-secteur de l'élémentaire est suffisamment représentatif de l'éducation de base. En 2007-2008, le nombre de nouveaux inscrits à ce niveau était de 173 095 pour une population âgée de 12 ans estimée à 296 382, traduisant un taux de scolarisation de 58,4%, pour un objectif de 85% en 2010. Cet écart révèle sans aucun doute des contre-performances réelles. Les innovations visent à contribuer à la résolution de certaines de ces difficultés. D'abord l'enfant aide l'enfant.

Les élèves des écoles membres du Redéc\* collectent des manuels et des fournitures scolaires dont ils n'ont plus



## Parrainer un enfant

Le parrainage, mis en oeuvre par Solidarité Laïque, se développe en parallèle des autres actions et concentre ses efforts sur l'accès à l'éducation des enfants les plus démunis. Ainsi, au Burkina Faso, beaucoup d'enfants sont exclus du système éducatif à cause de la pauvreté. Le nombre d'orphelins ou de familles en grande détresse ne cesse d'augmenter ; la prise en charge des orphelins par leur famille est rendue difficile par les ravages du sida. Les partenaires africains affrontent de nombreuses difficultés pour encadrer les filleuls selon les termes du partenariat établi. Le coût de la partie éducative ne cesse de croître, les frais d'écolage ayant flambé depuis 2 ans. Débordés par les classes surchargées et mal rémunérés, les enseignants fournissent de plus en plus rarement les bulletins scolaires. Les parrains se trouvent sans éléments de contrôle et sans preuve de scolarisation. Il est indispensable que cette situation s'améliore pour éviter les défections et mieux motiver les élèves. L'orientation scolaire des filleuls pose aussi problème. Pour

beaucoup, la poursuite d'études longues est impossible ; or l'apprentissage ainsi que les filières techniques ou technologiques dont le coût est élevé, sont très peu développés. Diversifier les filières permettrait d'accroître pour beaucoup les chances d'acquérir une formation qualifiante et désengorgerait l'enseignement général. Trop de filleuls font un parcours hasardeux dans le second cycle, sans issue satisfaisante. Le parrainage devrait permettre à tous les filleuls d'aborder la vie active bien armés, ce qui n'est pas toujours le cas. Certes, un petit nombre de filleuls accède à l'enseignement supérieur, ce qui comble les parrains qui en général les soutiennent jusqu'au bout de leurs études. Mais ces succès ne doivent pas faire oublier les échecs, trop nombreux, qu'une meilleure organisation de l'enseignement auquel le parrainage leur ouvre l'accès, réduirait. Des liens pourraient être créés entre le parrainage et les autres actions éducatives afin de renforcer l'efficacité de l'ensemble.

*Françoise Willame (France)*

## Rénovation d'un centre communautaire

Le Comité Baoré Solidarité (CBS) est une association d'organisations paysannes et de groupes défavorisés (dont les femmes et les enfants). Depuis plus de dix ans, il mène des actions dans trois provinces du Burkina Faso, pour lutter contre l'ignorance sous toutes ses formes.

En 2008, le projet de formation en droits humains des femmes alphabétisées de Kokologho, dans la province du Bulkiemdè, cofinancé par le fonds d'appui aux initiatives locales (FAIL), a mobilisé plus de 1 900 personnes. La satisfaction est totale au regard de l'impact de la formation et des séances de sensibilisation effectuées auprès des femmes et jeunes filles alphabétisées en langue nationale mooré.

Cela a permis le renforcement des capacités car plus de 1 650 femmes et jeunes filles ont été formées et sensibilisées sur les droits humains. 300 femmes et jeunes filles ont acquis un jugement d'acte de naissance qui leur permet d'obtenir les documents comme la carte nationale d'identité burkinabée, et surtout, la carte d'électeur sans laquelle on ne peut voter.

Selon M Sawadogo Bila Abdoulaye, président de l'association, cela a été rendu possible par l'implication du préfet, du maire, des autorités coutumières et religieuses et même du député ; leur présence effective à la cérémonie de lancement officiel de l'opération en témoigne. Le projet de 2009, « Restauration du centre polyvalent Yamweckre de lecture et d'animation », est une suite logique de celui de 2008 et va permettre aux femmes de s'informer et de se former aux travers des documents bilingues (mooré et français) mis à leur disposition par la bibliothèque. Ce centre sera aussi un lieu de rencontre des scolaires et de la population qui pourront mener toutes sortes d'activités culturelles. C'est dire que la pérennisation de l'action est certaine.

Cette association dispose désormais de 10 formateurs et formatrices endogènes et d'un réseau de 27 animatrices et animateurs formés qui sont capables de transfert de compétences pour partager leurs acquis avec les populations des villages et localités avoisinants.

*Témoignage de l'association « Comité Baoré Solidarité »  
(Burkina Faso)*

besoin. Ensuite une commission ad hoc les distribue aux élèves défavorisés. Cette dotation, si minime soit-elle, contribue à l'amélioration des apprentissages de cette cible vulnérable, et éduque à la citoyenneté.

Ensuite durant la campagne d'inscription au cours d'initiation, chaque élève des classes de CE2, CM1 et CM2, sous la houlette du Redéc, inscrit un enfant de même sexe que lui. Il en est le parrain. Il suit ses performances et sert de lien entre sa famille et le maître. A la fin de l'année, les meilleurs élèves et leurs parrains sont récompensés à l'occasion de la grande journée de l'excellence. Cette activité a sensiblement amélioré les effectifs.

En matière de qualité des enseignements / apprentissages, les membres du Redéc, en collaboration avec l'inspection, partagent avec les nouveaux enseignants des documents de planification des contenus à enseigner. Ceci favorise l'harmonisation des progressions et développe les échanges entre enseignants notamment en matière de conduite des enseignements/apprentissages et d'évaluation.

Ces expériences ont donné des résultats probants.

**Abdoul Mbaye - Mame Ousmane Diene (Sénégal)**

*\* Réseau des enseignants pour le développement de l'éducation et de la culture.*

## MALI

# Travailler avec les communes

*Une ONG ou une association, qui voudrait travailler avec les collectivités pour un développement local, doit privilégier les actions suivantes :*

- impliquer les élus locaux par un processus de sensibilisation ;
  - former les élus, les associations de jeunes et de femmes pour une bonne maîtrise de l'ouvrage ;
  - former les secrétaires généraux des mairies en vue d'une pérennisation des activités menées ;
  - aider les collectivités à décrocher des aides budgétaires de l'Etat ;
  - se constituer en réseaux pour pouvoir mener plaidoyers et lobbyings auprès des partenaires techniques et financiers ;
- C'est à ce prix qu'il sera possible de développer des actions pérennes avec les collectivités locales.*

Le Mali a pris une longueur d'avance sur les pays de la sous-région en matière de décentralisation. En effet, l'avènement de la démocratie, en 1991, a favorisé l'adoption d'une loi sur la décentralisation. Le pays compte actuellement 703 communes. Cette décentralisation a pour premier objectif, un transfert progressif des compétences et des ressources de l'état central aux secteurs de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique des communes.

Si nous pouvons constater un transfert progressif des compétences, celui des ressources tarde à se concrétiser.

Le problème majeur demeure la concentration

des ressources financières au niveau central. Dans le contexte de la décentralisation, ce type d'approche affaiblit forcément la position des collectivités locales. L'exemple des communes de Diombougou (Kayes) est révélateur de cet état de fait. En effet, ces communes ont d'énormes difficultés à faire face aux salaires des contractuels recrutés. Le retard récurrent dans le paiement des salaires des enseignants engendre chaque mois des mouvements de grève. Les actions de développement, initiées dans ces communes, ne bénéficient pas toujours d'un engagement formel des élus communaux, chacun voulant que le projet soit domicilié dans sa localité. Souvent les considérations électoralistes viennent décourager les ONG qui désirent s'implanter dans telle ou telle commune. Dans ce cas, il est clair que les collectivités locales ne pourront jouer leur rôle que si l'état central qui bénéficie des mannes de la coopération assure un transfert réel des ressources.

**Famoro Keita (Mali)**

# Rentrée solidaire

Chaque année, Solidarité Laïque organise avec des partenaires\* l'opération *Un cahier, un crayon*. Le pays est choisi pour permettre à un grand nombre des enfants d'avoir des fournitures scolaires pour faire leur rentrée. Un cahier et un crayon c'est parfois, pour des enfants, au fin fond de la brousse africaine ou dans une vallée aride d'Afghanistan, une richesse incommensurable. Il faut avoir vu ces yeux brillants de joie à la vue d'un simple cahier et ces cahiers où l'on va écrire tout petit pour le faire durer le plus longtemps possible pour comprendre cette soif d'apprendre et d'avoir pour apprendre.

Si ce cahier et ce crayon sont un cadeau sans prix pour l'enfant qui le reçoit, c'est pour l'enfant de France qui participe à l'opération plus qu'une action de solidarité. C'est aussi une découverte de la réalité du monde qui, partout, ne ressemble pas à son monde à lui. Il s'agit d'une action pédagogique en direction des élèves des écoles, collèges et lycées de France qui vont se mobiliser les premières semaines de la rentrée pour collecter du matériel de base comme des cahiers, des crayons, des stylos, des livres... C'est l'apprentissage de la solidarité pour que celle-ci vive ici et là-bas.

En 2006, du matériel et des fonds ont été récoltés auprès des élèves, des enseignants, des parents, en France, et c'est à l'occasion de la rentrée scolaire d'octobre 2007 que

\* En 2009 : la MAIF, la MAE, Milan Presse et RFI.



tout ceci a bénéficié aux élèves du Niger. Cette rentrée solidaire au Niger s'est déroulée dans le cadre du programme de développement des réseaux pour l'éducation en Afrique de l'Ouest (Prodéré-AO), programme mis en place en 2005 au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal. Solidarité Laïque a décidé d'étendre l'opération *Un cahier, un crayon* à tous les pays membres du Prodéré-AO, avec pour objectif de mieux sensibiliser les autorités de ces pays et mieux faire connaître dans ces mêmes pays la dynamique engagée par des organisations africaines pour faire avancer ensemble l'éducation pour tous.

Ainsi, le Bénin, pour lequel les scolaires français se sont mobilisés à la rentrée 2008, bénéficie de la distribution du matériel collecté à la rentrée 2009 pendant qu'est organisée la collecte pour le Burkina Faso qui recevra le matériel en 2010 ; puis ce sera le Mali (collecte en 2010 et distribution en 2011) et le Sénégal (2011 et 2012).

A cette dernière échéance, le programme développé actuellement dans ces 5 pays, en étroite collaboration entre des organisations béninoises, burkinabées, françaises, maliennes, nigériennes et sénégalaises, aura largement avancé et la rentrée solidaire aura été un coup de pouce supplémentaire à l'effort collectif.

Michel Debon (France)



Campagne dans le métro parisien.  
Les emplacements ont été offerts par la RATP.  
Été 2009

## Les contacts utiles

### LES PRÉSIDENTS OU COORDONATEURS DES COMITÉS NATIONAUX

**Bénin** Jérémie Houssou [jehoussou@yahoo.fr](mailto:jehoussou@yahoo.fr)  
**Burkina Faso** Jean Kafando [jeankafando@yahoo.fr](mailto:jeankafando@yahoo.fr)  
**France** Francis Barbe [francis.barbe@snuipp.fr](mailto:francis.barbe@snuipp.fr) -  
**Mali** Famoro Keïta [famorokeita@yahoo.fr](mailto:famorokeita@yahoo.fr)  
**Niger** Kassoum Issa [issa\\_kassoum@yahoo.fr](mailto:issa_kassoum@yahoo.fr)  
**Sénégal** Mama Sow [lamsow@yahoo.fr](mailto:lamsow@yahoo.fr)

### LES PERMANENTS

**Bénin** Narcisse Koutiya [koutkris@yahoo.fr](mailto:koutkris@yahoo.fr)  
**Burkina Faso** Fernand Koutiangba [koutifernand@yahoo.fr](mailto:koutifernand@yahoo.fr)  
**France** Nawal Besri [nbesri@solidarite-laique.asso.fr](mailto:nbesri@solidarite-laique.asso.fr)  
**Mali** Ibrahim Diawara [ibrahim8685@yahoo.fr](mailto:ibrahim8685@yahoo.fr)  
**Niger** Oumarou Aliou [chilien2004@yahoo.fr](mailto:chilien2004@yahoo.fr)  
**Sénégal** Rama Thima [tc@sentoo.sn](mailto:tc@sentoo.sn)

### LES RESPONSABLES PRESSE

**Bénin** Dorothee Houenou [hdorothe@yahoo.fr](mailto:hdorothe@yahoo.fr)  
**Burkina Faso** Tiolé Tilka [ttirole2002@yahoo.fr](mailto:ttirole2002@yahoo.fr)  
**France** Michel Debon [mdebon@free.fr](mailto:mdebon@free.fr)  
**Mali** Famoro Keïta [famorokeita@yahoo.fr](mailto:famorokeita@yahoo.fr)  
**Niger** Laouali Issoufou [issoufoulaouali@hotmail.com](mailto:issoufoulaouali@hotmail.com)  
**Sénégal** Mame Ousmane Diene [obdiene@yahoo.fr](mailto:obdiene@yahoo.fr)

Pour vous procurer la liste des organisations membres des comités nationaux, adressez-vous au permanent de votre pays.